

Vers de nouvelles alliances

Source: CVCE.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/vers_de_nouvelles_alliances-fr-ac12ab7e-607d-48d4-ad03-do8d3e4ece85.html

Date de dernière mise à jour: 07/07/2016



Vers de nouvelles alliances

L'effondrement du communisme au sein du bloc de l'Est et la disparition de l'Union soviétique mettent fin à la guerre froide. Les nouveaux régimes annoncent rapidement leur intention de s'adresser à l'Occident pour obtenir l'aide et l'assistance économiques nécessaires pour favoriser la transition. Certes l'aspiration à la propriété et à la modernité qu'incarne l'Union européenne constitue un moteur pour la transformation des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). Mais l'Union européenne, investie de cette mission historique, doit aussi s'ingénier à offrir à ces États une perspective, des moyens et une méthode pour leur ouvrir son espace de paix et de prospérité. La fin du rideau de fer ouvre aussi la voie à une réunification de l'Allemagne puis de l'Europe toute entière. Les structures doivent également s'élargir et se transformer pour mieux s'adapter à la nouvelle donne géopolitique à l'Est. À partir des années quatre-vingt-dix, un processus de désarmement s'engage entre les anciens ennemis de la guerre froide. Les négociations aboutissent à la signature d'accords qui visent à réduire progressivement le nombre des forces conventionnelles et nucléaires sur le sol européen. Les relations entre les États-Unis et la Fédération de Russie tendent également à se normaliser et les deux pays entament des négociations bilatérales sur la réduction de leurs armes stratégiques.

Finalement, le 1^{er} juillet 1991 à Prague, les sept pays membres du pacte de Varsovie (URSS, Bulgarie, Roumanie, République démocratique allemande, Hongrie, Pologne et Tchécoslovaquie) décident de dissoudre le comité consultatif politique du pacte de Varsovie.

Avec l'effondrement du camp communiste confirmant le ralliement aux valeurs occidentales (pluralisme politique, économie de marché, primauté du droit), le rôle de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) pouvait s'accroître. C'est à la demande de Gorbatchev que la relance s'opère dans le but de consolider la démocratie et d'accélérer le désarmement. Le sommet des chefs d'État ou de gouvernement à Paris (19-21 novembre 1990) adopte la charte de Paris pour une nouvelle Europe, rappelant les principes de l'acte d'Helsinki. La charte salue «la fin de l'ère de la confrontation et de la division» et proclame la volonté d'«édifier, consolider et raffermir la démocratie comme seul système de gouvernement». Le sommet décide de donner à la Conférence un caractère institutionnel et permanent, sans étendre ses compétences. Cela sera réalisé lors du Conseil de la CSCE à Budapest (décembre 1994) avec la création de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Né de la volonté de s'affranchir de l'héritage communiste et d'accomplir les réformes nécessaires dans la perspective d'une adhésion totale aux institutions euro-atlantiques, le **groupe de Visegrad** est constitué le 15 février 1991 lors de la réunion de József Antall, Premier ministre de Hongrie, Lech Walesa, président de la Pologne et Václav Havel, président de la Tchécoslovaquie, dans la ville hongroise de Visegrád. Suite à la partition de la Tchécoslovaquie en deux États distincts le 1^{er} janvier 1993, la République tchèque et la Slovaquie deviennent le troisième et quatrième membre du groupe. Le «Triangle de Visegrad» (Budapest, Prague, Varsovie) se transforme ainsi en «Visegrad 4» ou «V4» (Budapest, Bratislava, Prague, Varsovie). Ces quatre pays mettent en place une coopération politique et économique étroite afin de mieux défendre leurs intérêts communs à l'échelle européenne. Rapidement, l'action concertée du V4 a contribué au démantèlement du pacte de Varsovie, à la suppression du COMECON et à la consolidation du processus de transition démocratique.

L'un des objectifs du groupe de Visegrad est de stimuler les échanges commerciaux entre les pays signataires. À cet effet, les chefs d'États ou de gouvernements signent le 21 décembre 1991 à Cracovie l'accord de libre-échange centre-européen (ALECE), entré en vigueur le 1^{er} mars 1993.

Les pays de l'ex-pacte de Varsovie, inquiets pour la stabilité de leurs frontières en raison du réveil des nationalismes en Europe centrale et d'une possible résurgence de l'impérialisme russe, ont besoin d'une garantie crédible, qu'ils ne peuvent trouver ni dans le cadre de l'Organisation pour la

sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ni de la part de l'Union européenne, mais du côté de l'OTAN et, à travers elle, des États-Unis. Les pays du groupe de Visegrad demandent également une association institutionnalisée avec l'OTAN et affirment, le 6 mai 1992, que «leur objectif à long terme est une adhésion pleine et entière à l'OTAN».

Mais, il n'est pas question alors d'étendre l'Alliance atlantique vers l'Est pour ne pas inquiéter la Russie. L'OTAN adopte un nouveau concept stratégique.

Il n'y a plus de menace militaire globale en Europe et le danger vient désormais des conflits régionaux liés à des facteurs politiques, économiques, sociaux aussi bien qu'à des considérations de défense. D'où la nécessité, tout en maintenant un potentiel de défense collective, de développer le dialogue et la coopération afin de contribuer, avec les autres organisations, à résoudre pacifiquement des crises touchant à la sécurité de l'Europe. D'où la création, à l'initiative des États-Unis et de l'Allemagne, d'un Conseil de coopération nord-atlantique (CCNA) qui commence, le 20 décembre 1991, à réunir périodiquement ministres, ambassadeurs et experts militaires pour discuter des questions de défense et de sécurité. Le nombre d'États membres est de vingt-cinq au début (les Seize de l'OTAN, la Russie représentant l'URSS, la Tchécoslovaquie, la Pologne, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et les trois pays baltes). Il s'accroît avec l'inclusion, en mars 1992, de onze autres Républiques de la nouvelle Communauté des États indépendants, auxquelles s'ajoutent l'Albanie et la Géorgie. Au total 38 membres. La coopération se développe dans tous les domaines et s'intensifie dans le cadre du Partenariat pour la Paix (11 janvier 1994) visant à établir des relations militaires de coopération avec l'OTAN (planification, exercices en commun) afin de développer la capacité de mener à bien des missions dans le domaine du maintien de la paix sous l'autorité des Nations unies ou sous la responsabilité de la CSCE/OSCE, par la constitution de groupes de forces interarmées internationales. Ce partenariat est considéré comme devant jouer un rôle important dans le processus d'élargissement de l'OTAN, désormais envisagé par les gouvernements de l'Alliance. Cet élargissement se fera progressivement quelques années plus tard. Le 27 mai 1997 est signé à Paris l'acte fondateur sur les relations, la coopération et la sécurité mutuelles entre l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la Fédération de Russie, créant le Conseil conjoint permanent OTAN-Russie.

Tous ces événements marquent clairement que le temps de l'affrontement Est-Ouest est révolu et que la guerre froide entre les deux Grands est finie.